

Motion contestant le projet de « désuimérisation » de l'UMR CITERES

Le personnel de l'UMR CITERES s'est réuni en assemblée générale extraordinaire le 17 juillet 2025. Cette réunion fait suite aux annonces du 2 juillet 2025 faites oralement par les directeurs adjoints et directrices adjointes des sections 39 (Espaces, territoires et sociétés), 31 (Hommes et milieux : évolution, interactions) et 32 (Mondes anciens et médiévaux), de la volonté du CNRS de passer en tutelle secondaire de CITERES dès le 1^{er} janvier 2026, de réserver son soutien à une seule des quatre équipes du laboratoire, désignée comme EMR (équipe mixte de recherche), préfigurant un retrait total à compter du 1^{er} janvier 2029. Ces annonces interviennent au moment où l'UMR CITERES engageait des débats sur son projet scientifique, à la demande faite le 4 mars 2025 par les mêmes directeurs et directrices adjointes.

Ces annonces, si elles étaient suivies d'effets, fragiliseraient considérablement l'attractivité de l'université de Tours et de la recherche en région Centre Val-de-Loire. CITERES rassemble plus de 150 enseignant-es-chercheur-euses, chercheur-euses et personnels d'appui à la recherche, participe à de nombreux projets régionaux, ANR et projets européens, à des réseaux locaux, nationaux et internationaux de recherche.

Ce 17 juillet 2025, plus de 50 personnes, toutes catégories de personnel confondues, étaient présentes. Elles ont dénoncé la brutalité des annonces de décisions n'ayant pas fait l'objet d'un vote par les instances habilitées du CNRS, leur caractère précipité, l'absence de concertation avec le personnel de l'UMR CITERES et la direction de l'université de Tours, l'absence de considération pour les personnels qui seraient directement touchés si ce retrait devait aller jusqu'au bout, et le flou de la stratégie qui guide ces annonces.

Au-delà de l'expression de notre indignation collective face à ces méthodes, le personnel du laboratoire UMR CITERES conteste la décision arbitraire du CNRS et demande :

- que le calendrier annoncé soit suspendu et que le CNRS reste en attendant tutelle principale de l'UMR CITERES
- que le CNRS respecte les procédures, communique avec les autres tutelles et ouvre un temps de dialogue avec le personnel de CITERES
- que l'ensemble des sections CNRS de rattachement de l'UMR CITERES soit dans la boucle des échanges, notamment la section 36 (Sociologie et sciences du droit)

Le personnel de l'UMR CITERES exprime sa solidarité pour les équipes de recherche et les personnels de recherche ayant déjà subi la brutalité de cette stratégie de retrait du soutien par la direction du CNRS, qui témoigne d'une politique de « KeyLabs » qui ne dit pas son nom.

L'UMR CITERES appelle à une mobilisation de l'ensemble des acteurs et institutions concernés pour dénoncer la logique de concentration des moyens et défendre la recherche publique pluridisciplinaire.

Tours, le 17 juillet 2025

Cette motion est envoyée à :

- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- Mme Marie Gaille, directrice de CNRS SHS
- M. Fabrice Boudjaaba, directeur adjoint de CNRS SHS
- M. Olivier Coutard, président du Comité scientifique du CNRS
- M. Ludovic Hamon, délégué régional du CNRS en région Centre, Limousin, Poitou-Charentes
- Mme Béatrice Von Hirschhausen, présidente de la section 42 du CNRS
- Mme Claire Manen, présidente de la section 33 du CNRS
- M. Frédéric Hurllet, président de la section 34 du CNRS
- M. Sébastien Michon, président de la section 39 du CNRS
- Mme Anne-Cécile Hoyez, directrice adjointe scientifique de la section 42
- M. Stéphane Bourdin, directeur adjoint scientifique des sections 33 et 34
- Mme Sandrine Maljean-Dubois, directrice adjointe scientifique de la section 39

Copie envoyée à :

- M. Philippe Roingear, président de l'Université de Tours
- M. Daniel Alquier, vice-président à la Recherche de l'Université de Tours
- M. François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire
- Mme. Anne Besnier, vice-Présidente déléguée à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation de la région Centre-Val de Loire
- M. Nicolas Dubouloz, directeur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologie de la région Centre-Val de Loire
- M. Frédéric Augis, président de Tours-Métropole Val de Loire
- M. Charles Fournier, député de Tours
- M. Emmanuel Denis, maire de Tours